Nord, à qui nous envoyons nos remerciements reconnaissants, ont sauvé de la faim le pauvre être souffrant, ils ont fait mieux encore.

Leur exemple a été pour le père un réveil de conscience.

André Dutrieux sera adopté aujourd'hui même par lui.

Une femme, devant laquelle nous nous inclinons respectueusement émus, a le mérite de cette touchante action.

Lorsqu'à la lecture des journaux, samedi matin, le père, en retrouvant ce fils qu'il croyait disparu de sa vie, comprit quelle flétrissure cet abandon jetterait sur toute son existence, il ressentit une infinie douleur et vint à nous plaidant les circonstances atténuantes. De ce moment, André Dutrieux était sauvé.

Un de nos confrères, *notre ami Charlon*, rédacteur au *Réveil du Nord*, qui joua en cette histoire le rôle du bon génie des contes de fées, ne se contenta pas de cette satisfaction morale.

Depuis sa séparation avec la pauvre suicidée, le père d'André Dutrieux s'était marié avec une brave fille, une pauvre ouvrière — cette bonne action plaidera en sa faveur — qui lui avait apporté toute sa jeunesse et tout son cœur.

Charlon alla chercher l'enfant à la grand'mère et le plaça entre les deux époux. Alors il *se passa une scène charmante et profondément émouvante*. La femme rit à l'enfant, puis tous deux gazouillèrent et à ce rire se mêlèrent des larmes, tant elle retrouvait dans le bébé une miniature vivante de son mari. De ce moment, l'enfant fut adopté, et tous deux, main dans la main, cœur contre cœur, acceptant vaillamment *cette charge nouvelle, donnèrent un baiser* commun à leur enfant retrouvé.

G. D. J.

***

Il nous revient que certains étudiants de l'Etat organisent depuis hier lundi, une souscription pour venir en aide au petit abandonné.

Il nous paraît inutile de donner suite à ce mouvement généreux, l'enfant ayant désormais, au foyer de son père, la vie assurée.

Mariages. — Nous apprenons le mariage de M. Georges Van den Heede, horticulteur, fils de M. Adolphe Van den Heede, officier du mérite agricole, vice-président de la Société régionale d'horticulture, avec Mlle Grincourt, fille de l'entrepreneur lensois bien connu et cousin de M. Maurice Barrez-Dubrecq, imprimeur avec Mlle Berthe Grincourt, sœur de la présidente.

Nos félicitations et nos souhaits aux futurs époux.

La dispense militaire pour les élèves de l'Institut industriel. — MM. Bersez, Cardon, Sirot, Lepez, Debève, Pasquai, Delaune, Barrois, Rogez, Motte, Pichon et Morcrette ont déposé un amendement au projet de loi, ayant pour objet d'étendre aux élèves de l'Ecole nationale d'arts et métiers de Lille le bénéfice de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 *sur le recrutement de l'armée*.

Ils demandent que cette dispense de l'article 23 soit accordée aux élèves de l'Institut industriel du Nord de la France.

Conférence de M. de Montluc

Par suite du déménagement du mobilier de la *Maison du Peuple*, la conférence que M. de Montluc, conseiller à la Cour de Douai, devait faire ce soir, mardi à 8 h. 1/2, dans ce local aura lieu **à la Coopérative, rue d'Arras, 147**. Nous rappelons que M. de Montluc traitera de la *Question des Prudhommes*.

Après sa causerie, l'éminent magistrat se tiendra à la disposition des ouvriers pour toutes les questions qu'ils voudraient lui poser.

Police. — M. Broigne, commissaire aux délégations judiciaires, est désigné par le procureur général *sur la proposition du procureur* de la République, pour remplir les fonctions du ministère public devant le tribunal de simple police de Lille.

LES ATTAQUES NOCTURNES

Arrestation des agresseurs

Il y a quelques jours nous annoncions que Mme Vve Turpin, de son nom de fille Sophie Desreumaux, 56 ans, rue Brûle-Maison, 50, avait été victime à la tombée de la nuit, près de l'église St-Pierre-St-Paul, d'une agression suivie de vol.

Cette dame passant à cet endroit mercredi vers six heures du soir avait été appréhendée à la gorge par deux misérables qui après lui avoir serré fortement le cou, lui avaient arraché son réticule contenant 15 francs et un trousseau de clefs.

Vu l'obscurité, Mme Turpin ne pouvait donner qu'un signalement très vague de ses agresseurs, mais un témoin accouru à ses cris avait pu les distinguer à la lueur d'un reverbère.

Grâce aux renseignements de ce témoin, M. Jérôme put ouvrir une enquête qui amena grâce à son habile activité l'arrestation des *dilettanti de l'attaque nocturne, des sieurs Cornelis-Désiré Veragne*, 18 ans et Jean-Vital-Prosper Bruneau, 21 ans, tous deux habitant rue de Juliers, 79.

Ces deux hommes qui en Belgique, avaient été plusieurs fois inculpés ont été conduits par M. Jérôme, commissaire de police, sur les lieux mêmes de l'agression et ont expliqué comment la scène s'était passée.

Une arrestation à la gare — On se souvient de l'odyssée du fameux Wilmot, cet employé de la gare qui, depuis deux ans, avait volé une quantité considérable d'objets. Il fut condamné par le tribunal correctionnel de Lille à quatre mois de prison avec sursis. L'aventure ne paraît pas l'avoir corrigé.

Hier, par le train de 4 h. 58, les agents de sûreté, *reconnaissant dans un voyageur porteur* d'une valise le trop célèbre Wilmot, et soupçonnant un vol nouveau, l'appréhendèrent et le conduisirent au commissariat spécial de police, où MM. Abals et Lengiais l'interrogèrent.

On trouva sur lui une quantité considérable de cigares, de l'argent.

La valise contenait des *verres de lanternes* magiques et du linge. Wilmot reconnut que s'étant rendu à Paris il y a quatre jours, il avait au moment de son départ pour Lille volé à la *gare du Nord* ladite valise.

Le voleur a été, après interrogatoire, conduit au poste du 3e arrondissement où il passera la nuit.

Deux brutes. — Hier, vers minuit, M. Albert Pieters, marchand de nougats rue de Fives, *se trouvait place des Reigneaux, lorsqu'il* vit un garçon de café frapper une femme.

M. Pieters intervint et fit des reproches à la brute. Mal lui en prit. Le garçon de café renversa M. Pieters et le mordit cruellement à l'arcade sourcilière gauche.

— Marie Dakens est venue porter plainte contre un sieur Marlière, qui sans motif, l'avait frappée dans un estaminet de la rue Mexico.

Un singulier locataire. — Hier, vers 9 heures du soir, MM. Pierre Leveu, 36 ans, rue Wicar, 15, et Emile Beghin, 29, rue de la Justice, à Annappes, découvraient dans la cave de M. Descamps-Longhaye, filateur, rue Ste-Anne, un individu dissi*mulé au milieu des ballots de fils*. Ils avaient été frappés en passant de voir la cave ouverte. Comme ils lui demandaient des explications, ce locataire d'un genre nouveau, qui déclara se nommer Louis Rigault, 20 ans, *teinturier à Rouges-Barres*, répondit qu'il avait choisi cette cave pour y passer la nuit.

Il a été conduit devant M. Foucart, commissaire *de permanence*.

Pris au piège. — Gentil Courseau, 54 ans, garnisseur, quai de la Basse-Deûle, 61 bis, était venu se plaindre à la permanence hier soir, des violences dont il avait été victime de la part d'un de ses parents. L'agent Mullier du service de la sûreté se rappela alors qu'il était recherché pour escroquerie. Gentil Courseau a été arrêté.

Les accidents. — M. Auguste Villerval, âgé de 36 ans, contre-maître, demeurant rue du *Calvaire, 12*, passait hier vers dix heures du matin, rue Belle-Vue, lorsqu'il glissa sur le pavé et tomba, se blessant assez sérieusement à l'annulaire gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Vanschengel, il a pu regagner son domicile.

Mort dans les remparts. — Le cadavre d'un homme paraissant âgé de 70 ans environ a été découvert, hier matin, par un agent du 8e arrondissement, au bord du fossé des fortifications, près du chemin des Eiltes. Le docteur qui fut appelé à l'examiner a déclaré que la mort était due à une congestion causée par le froid.

Le corps n'a pas tardé à être reconnu pour celui d'un vieillard, M. Degand, demeurant rue de la Louvière, qui avait disparu de son domicile depuis samedi à deux heures de l'après-midi.

Les feux de cheminée. — Un feu de cheminée qui n'a causé aucun dégât s'est déclaré dimanche, vers six heures et demie du matin, chez M. Moniaers, cabaretier, 7 bis, rue de Juliers.

Adjudications municipales. — Le 11 courant a eu lieu à la mairie de Lille l'adjudication pour la conduite d'amenée des eaux de l'Arbonnoise. Le 1er lot (terrassement) montant à 48,700 fr. a été adjugé à MM. Joncquez, frères, entrepreneurs, avec un rabais de 6 0/0.

Le 2e lot, conduite en béton de ciment, montant à 27,700 fr. a été adjugée à M. Georges Rougeron, entrepreneur avec un rabais de 14 0/0.

Le 3e lot (maçonnerie), montant 6,600 fr. à M. Vermont, entrepreneur, avec un rabais de 7 0/0.

Société centrale de Médecine. — La Société vient de procéder à l'élection de son Bureau pour 1901. Elle a nommé : Président, M. le Dr Curtis ; vice-président, M. le Dr Duilleul ; Secrétaire général, M. le Dr Combemale ; Secrétaire des séances, M. le Dr Lambret ; Trésorier, M. le Dr Dumont.

Société de Géographie. — Mercredi 16 janvier à 8 h. 1/2 du soir M. Jules Ronjat, membre du Club alpin français fera une conférence accompagnée de projections sur *les Montagnes de la Grande-Chartreuse*.

Cirque d'amateurs. — La *grande répétition en* costume, du Cirque d'Amateurs Lillois, a eu lieu jeudi dernier. Tous les numéros ont été parfaitement exécutés. Un grand succès est assuré à la représentation de mercredi prochain.

Le Comité a l'honneur d'informer le public que, depuis plusieurs jours, il ne reste plus de places de stalles, mais qu'il y a encore des places de premières et de galeries. — S'adresser 11, place de la Gare.

LE NORD

Mons-en-Barœul — On se souvient de l'accident de tramways dont fut victime, il y a un mois, M. Henri Tesmoingt, receveur buraliste, ex-officier de douanes. Ce vieillard — il avait 81 ans — ne put supporter l'amputation du pied rendue nécessaire par sa blessure et hier on le conduisait au cimetière au milieu d'une affluence nombreuse.

Une délégation d'employés du service des douanes, M. le capitaine Bastel et son lieutenant, représentaient l'administration dans laquelle M. Tesmoingt avait rempli une honorable carrière.

La société des douaniers retraités, la *Giberne*, avait tenu à suivre le convoi, conduite par son président, M. Désiré Laine, qui a fait au cimetière les adieux de ses anciens camarades et prononcé sur le bord de la tombe un discours ému que le manque de place ne nous permet pas de reproduire.

M. Montagne, vice-président du Bureau de bienfaisance et conseiller municipal de Mons-en-Barœul, a prononcé, au nom de ces derniers, quelques paroles d'adieux au nom de la population pour laquelle le défunt avait dépensé les dernières années d'une existence si bien remplie.

— Hier lundi, vers 7 heures du matin, Mme Cherons en portant du café dans la chambre de son mari est tombée morte. Elle laisse une nombreuse famille.

Wattignies. — Mercredi 16 courant, à 7 h. du soir, M. Merchier, Juge de paix à Tourcoing, fera à l'école des garçons, une conférence publique sur « Les Retraites Ouvrières ». Ce sujet d'un intérêt tout particulier ne peut manquer d'attirer à cette séance un grand nombre d'auditeurs et nous invitons tous nos concitoyens à y assister.

— L'Association des Anciens Elèves organise un brillant concert pour le premier dimanche de février.

ARMENTIÈRES

Une vieille femme asphyxiée. — Nous avons signalé, il y a quelques jours, le cas de cette vieille femme de 89 ans, Mme Julie Lemahieu, veuve Boursier, qu'on avait trouvé à demi asphyxiée sur son lit consumée par un lent incendie.

La victime de cet accident est morte à l'hôpital, dimanche après-midi, vers quatre heures.

UN SUICIDE A HOUPLINES

Le concierge de la filature de Mme veuve Mahieu, rue d'Ypres, s'aperçut lundi matin, à quatre heures et demie, *que le chien qui suit le* veilleur dans ses rondes nocturnes, était resté attaché.

Dans une salle le concierge trouva la lanterne du veilleur, son revolver chargé et une serviette.

Dans l'enclos qui borde la Lys, derrière l'usine sur la berge, le concierge trouva la casquette du veilleur et une lanterne.

Le veilleur, un sieur Albert Chavatte, âgé de 60 ans, s'était en effet, jeté à l'eau.

Son cadavre fut retrouvé lundi à 2 heures 1/2 à quelques mètres de la filature par un ouvrier qui avait fouillé vainement la rivière depuis le matin.

La filature de Mme veuve Mahieu se trouvant sur le territoire d'Houplines, c'est la gendarmerie de cette commune qui a fait l'enquête.

On attribue *le suicide de Chavatte au chagrin* qu'il éprouvait de la mort de sa femme.

Le corps de Chavatte a été transporté en voiture au domicile de sa fille, cour Labousse, rue Carnot, à Houplines.

Chavatte n'avait d'ailleurs quitté Houplines que depuis un mois environ ; il logeait en face la filature Mahieux, chez M. Meunier, estaminet de l'Alliance.

Il laisse deux enfants, mariés, un garçon et une fille.

DOUAI

Somain — Hier lundi ont eu lieu les obsèques d'Henri Prévost, la malheureuse victime de l'accident de chemin de fer survenu en gare de Somain, le 11 courant, à 6 h. du soir.

Une assistance nombreuse, que l'on peut évaluer à 2000 personnes, a accompagné ce modeste serviteur à sa dernière demeure.

A la levée du corps, au hameau de Villers Campeau, nous avons remarqué M. Postina, chef de gare à Somain, représentant le service de l'Exploitation ; Sauvage, chef de Dépôt, représentant le service de la Traction ; Arragon, commissaire de surveillance, administrateur représentant le contrôle de l'Etat.

Trois couronnes portées par des agents de la Compagnie précédaient le char funèbre : 1. Celle de l'Association fraternelle des employés de chemins de fer de Somain-Anzin — 2. Celle de la 2e division du service de la traction — 3. Celle de la Société coopérative de consommation de Somain.

Après l'absoute, le corps a été transporté au cimetière de Somain.

Avant que la dépouille mortelle du malheureux Prévost disparaisse à jamais, un de ses camarades, M. Ouvinet, outilleur au dépôt de Somain, lui a *adressé un dernier adieu dans une allocution aussi* émue qu'éloquente.

VALENCIENNES

UNE MAISON QUI S'EFFONDRE
A RAISMES

Un enfant tué

La nuit dernière, la commune a été mise en émoi par l'effondrement d'une vieille maison située près du passage à niveau du Pionich, *dans la cour du Pigeon Rapide*.

Là demeuraient un voyageur, père d'un petit garçon de sept ans, gravement malade et son amie, la femme M..., mère d'un enfant de trois ans. Cette nuit, vers une heure, tandis que tout le ménage dormait d'un profond sommeil, un craquement sinistre se fit entendre et *presqu'aussitôt, un des sommiers de la maison* s'effondrait.

Les voisins accoururent au bruit et se mit en devoir de porter secours. Le père et la mère quoique blessés étaient sur pied ; on fouilla les décombres et on trouva, tué, le petit garçon de sept ans. L'autre enfant retiré sans connaissance put être rappelé à la vie. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Bouchain — S'il est un modeste fonctionnaire que chacun généralement estime, c'est bien le facteur auquel l'administration n'accorde que de maigres appointements lui permettant à peine de vivre. Aussi considère-t-on l'étrenne du facteur comme une redevance et les moins fortunés se font un devoir de lui donner quelques sous en échange du calendrier qu'il offre avec ses souhaits.

Ce n'est pas ce que pensent quelques fieffés réactionnaires de notre ville dont le cœur et la bourse ne s'ouvrent qu'en temps d'élections.

Lors des élections municipales du 6 mai 1900, un jeune facteur arrive à Bouchain et faisant le service de ville, demandait à être inscrit sur la liste électorale. Il avait à cœur d'accomplir son devoir de citoyen ; mais il possédait un grand défaut *Il était républicain !* Comment diable aussi se fait-il qu'un fonctionnaire de la République soit républicain ? C'est une monstruosité.

La municipalité réactionnaire qui, à cette époque, se reposait sur ses vieux lauriers et pensait continuer cette sieste indéfiniment, ne lui donna pas gain de cause. Le brave facteur ne vota pas, mais le lendemain du scrutin, son service terminé, il fêta joyeusement le succès des républicains et eut la malencontreuse idée de porter une cravate aux couleurs tricolores (ignominie !)

Un des réactionnaires les plus endurcis de la cité, qui fut surnommé au temps jadis *le Pharisien*, fut très ému de cette façon d'agir du facteur et dé*clara à haute et intelligible* voix qu'il verrait ses amis (oh ! bien peu nombreux !) et leur conseillerait de ne pas donner d'étrennes à ce fonctionnaire sans vergogne qui avait poussé des exclamations scandaleuses *telles que : Vive la République !*

C'est ainsi que trois commerçants de la ville et un comptable ont déclaré d'une façon magistrale au facteur qui leur présentait gracieusement un calendrier pour 1901, *qu'ils n'en avaient que faire.*

Le promoteur de cette mesquinerie a cru jouer un bon tour, mais il n'a réussi qu'à se faire blâmer par la ville tout entière. Peut-être ne s'en tiendra-t-il pas là.

Nous tenons à mettre en garde l'administration des postes sur la façon d'agir de nos cléricaux qui, poussés par un excès de haine, écrivent parfois des plaintes peu justifiées *sur nos braves fonctionnaires* et rient à gorge déployée quand l'un d'eux se trouve déplacé par leurs moyens déloyaux.

Nous sommes bien fâchés de leur être désagréable, mais nous leur assurons que le facteur actuel, bien que n'étant pas de leur parti, s'acquitte de sa tâche d'une façon zélée et qu'au dire de tous le service de ville n'a pas été accompli aussi régulièrement depuis de longues années.

CAMBRAI

Bermerain. — Depuis quelque temps, certains cultivateurs mélangent dans de grandes proportions de la margarine au beurre qu'ils vendent comme pur.

Le maire de Bermerain, qui a pris un arrêté pour réglementer la vente du charbon dans sa commune a, paraît-il l'intention de prendre des mesures énergiques pour faire cesser cette fraude et va déférer au Parquet, tous les falsificateurs de denrées alimentaires.

AVESNES

Fête Républicaine à Maroilles

L'important bourg de Maroilles était en fête dimanche : le sous-préfet d'Avesnes et le député de la circonscription venaient visiter les écoles.

Aussi la population si républicaine de cette commune s'était mise en frais et avait voulu faire aux deux représentants de la République une réception cordiale : de nombreux drapeaux avaient été arborés ; sur la place même, devant la mairie, avait été élevé un arc de triomphe en feuillage.

La réception à la Mairie

A deux heures de l'après-midi, MM. Blanc, sous-préfet, et Evrard Eliez, député, étaient reçus à la mairie par M. Carion, maire, tout *le conseil municipal*, et M. Hannedouche, inspecteur primaire du Quesnoy.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers en armes, la Fanfare scolaire, les enfants des écoles, la société de secours mutuels étaient rangés sur la place.

La Fanfare a salué l'arrivée de ces Messieurs par la *Marseillaise*, puis le vin d'honneur leur a été offert dans la grande salle de la mairie, où le Conseil, les fonctionnaires, — parmi lesquels le curé, — les comités de toutes les sociétés leur ont ensuite tour à tour présenté leurs hommages.

La visite aux Ecoles

Musique en tête, le cortège s'est alors formé et l'on s'est rendu au local de la société de Secours mutuels, où 140 membres étaient réunis. Société très prospère, disons-le en passant, et dont l'honorable président M. Courtin, dans une heureuse allocution, a fait l'historique à M. le sous-préfet.

De là, visite à l'école des filles, où a été présentée à MM. Blanc et Eliez par Mme Leclercq, présidente, l'Association des Anciennes Elèves.

Remise d'une splendide gerbe de fleurs, compliment par une jeune fille, chœurs par les élèves, rien n'a été négligé.

M. le sous-préfet a assisté avec un très vif intérêt au cours pratique de cuisine, un des premiers or*ganisés en France*, grâce à l'intelligente initiative de M. Hannedouche, et il a adressé d'aimables paroles de félicitations et d'encouragement aux jeunes ménagères et à leurs maîtresses.

Après une promenade à travers les salles de classe, M. le sous-préfet, toujours escorté par la fanfare, s'est dirigé vers l'école de garçons, où M. Evrard, président, lui a présenté le comité de l'Association des Anciens Elèves, *association classée sixième* pour toute la France au concours organisé en 1900 par la Ligue de l'Enseignement.

Nouveau compliment, nouvelle gerbe magnifique de fleurs naturelles, nouveaux *chœurs pour les garçons*.

A l'issue de cette visite, à 4 h., la fanfare scolaire, dirigée par M. Hazard, du Cateau, joue la *Marseillaise*, et la société se disloque.

Inutile de dire que pour tous, le sympathique sous-préfet a eu de bonnes et amicales paroles.

LE BANQUET

A cinq heures, un banquet par souscription offert à MM. Blanc et Eliez, réunissait au Mouton-Noir, chez Delvallée, 70 convives, et terminait agréablement cette belle journée.

M. Blanc, sous-préfet, présidait, ayant à ses côtés MM. Eliez, député, Dr Bourdon, conseiller d'arrondissement, maire de Bousies ; Carion, maire de Maroilles ; Hannedouche, inspecteur primaire.

A la table d'honneur avaient pris place en outre MM. Evrard, pharmacien, président de l'Association des Anciens Elèves ; Azambre, notaire, suppléant du juge de paix ; Hottelard, président du Comité républicain du canton, adjoint au maire de Bousies ; Briatte, conseiller municipal de Bousies ; J.-B. Scufort, adjoint de Maroilles ; Courtin, président de la Société de secours mutuels ; G. Leclond, maire de Fontaine-au-Bois ; Laurent, lieutenant des pompiers ; Thomas, instituteur ; le Dr Mouton ; G. Lemyre, rédacteur au *Progrès du Nord*.

Tous les conseillers municipaux étaient présents.

Le banquet, très bien servi, a valu d'unanimes félicitations à M. et Mme Delvallée.

A 7 h. 1/2, l'heure des toasts sonnait en même temps que le champagne pétillait dans les coupes.

M. Blanc ouvre le feu : il se félicite de l'excellente journée qu'il vient de passer en aussi aimable compagnie, au milieu de cette population vraiment républicaine.

Son cœur d'administrateur, son âme de républicain ont été touchés de la prospérité et de la vitalité de toutes les œuvres d'éducation, de solidarité et de mutualité qu'il lui a été donné d'apprécier à Maroilles.

C'est bien la meilleure preuve qu'à Maroilles on est républicain et il se fait un plaisir de rendre hommage à cette commune, qui peut sûrement porter le nom de forteresse du parti républicain, forteresse à laquelle s'est récemment annexé un nouveau bastion, dont les chefs sont à ses côtés à cette réunion municipale en même temps que républicaine.

Il lève son verre à M. Loubet, l'éminent et respecté président de cette République que nous aimons et que nous défendons de toutes nos forces. (Triple salve d'applaudissements).

M. Carion, maire de Maroilles, présente les excuses de M. Maxime Lecomte, retenu par une autre réunion et porte la santé du sous-préfet, du Conseiller d'arrondissement et de la République.

M. Eliez, dans une improvisation très gentiment tournée, fait l'éloge de cette fête de famille à laquelle on a eu la bonne pensée de le convier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il connaît Maroilles, qui est une des meilleures communes républicaines du département et qui en toutes circonstances a donné aux candidats républicains, quels qu'ils fus*sent, une majorité considérable.*

Il semble qu'ici le républicanisme soit dans le sang des habitants dans l'air qu'on respire et il n'est pas jusqu'aux œuvres de mutualité et de solidarité qui *n'attestent qu'on y est républicain.*

Si Maroilles est au premier rang des communes républicaines, elle est aussi parmi les premières pour les œuvres sociales, et il s'enorgueillit d'être *son représentant au Parlement.*

Il boit à son excellent maire, aux présidents et présidente des trois associations qui constituent une vraie trilogie de fraternité et rapprochent Maroilles de l'idéal *rêvé de solidarité et de sociabilité.*

M. le Dr Bourdon, conseiller d'arrondissement remercie le sous-préfet de l'allusion qu'il a faite tout à l'heure au bastion républicain de Bousies.

Il lève son verre *à la population amie de Maroilles* qui peut être assurée de son dévouement et de son concours le plus entier chaque fois qu'elle y fera appel, comme pour la question du dessèchement de la vallée de la Scarpe.

M. Thomas, instituteur, porte un toast à M. l'Inspecteur Hannedouche, qui est le promoteur de la visite faite ce jour aux écoles de Maroilles par le sous-préfet et le député.

Je bois aux œuvres de mutualité et de solidarité qui doivent marquer le XXe siècle.

M. Hottelard, en sa qualité de président du Comité républicain du canton, salue la commune républicaine de Maroilles et croirait se montrer ingrat en ne levant pas son verre à la presse républicaine, au vaillant *Progrès du Nord* et à M. G. Lemyre, son excellent représentant, dont ni les conseils, ni l'appui ne manquent, au parti républicain de toute cette région.

M. René Baligand boit à l'idée républicaine qui doit nous inspirer et nous guider tous.

Ces divers toasts ont été chaleureusement accueillis.

Les chansons patriotiques ont succédé aux discours et 9 heures 1/2, heure de la retraite générale, *arrivaient trop tôt au gré de tous.*

Une fête républicaine comme celle-là ne pouvait prendre fin sans que retentit l'hymne républicain une dernière fois. Toute l'assemblée se lève, M. *Carion, maire, entonne les couplets de la Marseillaise*, dont le refrain est repris en chœur par toute l'assemblée.

Une dernière poignée de mains, les voitures sont *attelées et voici bientôt les invités emportés* dans toutes les directions, à travers la nuit noire.

Bonsoir, Maroilles, au revoir, amis !

G. LEMYRE.

HAZEBROUCK

Estaires. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. *Ernest Gamelin comme délégué* cantonal pour les écoles publiques et privées de La Gorgue, en remplacement de M. le docteur Bruneau, qui a quitté le département.

Nos sincères félicitations à M. E. Gamelin, le dévoué président de la Ligue républicaine d'Estaires, pour cette nomination.

DUNKERQUE

Malo-les-Bains — *Incendie.* — Un commencement d'incendie a éclaté dimanche soir à Malo-les-Bains, chez M. Morgis, marin, rue Gustave Nadaud.

Le feu, qui a été assez rapidement éteint, n'a causé que quelques légers dégâts.

Arrestation. — La police a procédé à l'arrestation des nommés Charles Leroy et Ferdinand Vilaire, inculpés de vol de charbon sur le port.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Lens. — M. Alfred Liébecq, âgé de 43 ans, chauffeur au service de M. Honoré Deligne, fermier à Lens et demeurant rue de Liévin, chez Mme veuve Legrand-Condé, en tombant sur une conduite de vapeur, a été brûlé assez fortement à l'avant-bras droit.

— Par suite de la chute d'une pierre qui s'est détachée du toit, le jeune Gilbart Jules, 18 ans 1/2, demeurant rue du Bois, 121, occupé au fond de la fosse n° 4 des mines de Lens a été blessé au pied droit.

— Occupé aux travaux du fond de la fosse n° 2 des mines de Lens, le hercheur Naisy Emile, 17 ans 1/2, demeurant rue Gasson, au Grand Condé, a eu le pied gauche écrasé par un bloc de charbon qui s'est détaché du toit.

— L'Harmonie les « Enfants de la Plaine de Lens », a donné dimanche, à l'Alcazar, un brillant concert qui a valu grand succès à la société d'abord puis à Mme Oswald, de l'Opéra Comique, MM. Azéma, lauréat du Conservatoire de Paris, Krantz, flûtiste, M. et Mme Sadi Petty de l'Odéon.

CALAIS

Arrivées et départs. — La baronne de Rotschild, arrivée hier de Paris, s'est embarquée pour Douvres à 3 heures 40.

Retard de train. — L'express de 1 heure 04, de *Paris à Calais, est arrivé hier avec un retard de* 1 heure 50, par suite de la rupture d'une bielle à Longueau.

Tous les Mercredis, VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises. Mercredi 16 Janvier : Grande mise en vente d'un lot considérable de BAS LAINE, valeur 1,50, vendu ce jour seulement 0,95.

RÉCRÉATIONS

N° 156 — DEUX CHARADES

I

Dans la main du travailleur.
— Une excellente liqueur.
L'entier : grand réformateur.

II

Figure circulaire,
Puis plante potagère
Doivent former l'entier :
Ancien bouclier.

N° 157 — ACROSTICHE

A — A — E
N — R — C
A — E — H
P — O — E
E — I — R
N — O — T
P — R — L
A — I — E
C — R — T

(Deux prénoms)

N° 158 — MOTS EN TRIANGLE

Plante utilisée — Un port d'Arabie — Joli
Douze mois — En Californie

Solutions justes des derniers Problèmes

N° 151 — CHARADE

CRI — TIQUE — CRITIQUE

Ont trouvé cette solution : Clémence Dejaeger à Wattrelos — Le bourgmestre de la Marlière — Deux habitués de chez Tintin à Neuville — Pire du Darmont et son ami Bayard à Neuville — La Palisse et Malborough — Deux frangines à Amiens — Un malin de Ronchin — Tigner André en maillot — Laripette à Valenciennes.

N° 152 — MOTS DÉCROISSANTS

M A I N E
M A I N
M A I
M A
M

Ont trouvé cette solution : Raoul de Cusoutes — H. Laverdun — Général O'Luno — L. Rirac à Lille — Deux frangines à Amiens — La Palisse et Malborough — Pire du Darmont et son ami Bayard — Deux habitués de chez Tintin à Neuville — Le bourgmestre de La Marlière.

N° 153 — MOTS CARRÉS PAR LETTRES

R E C T A
E M O I S
C O U R T
T I R E R
A S T R E

Ont trouvé cette solution : Un beau précoce — Girardin et Cascariste à Douai — Toto clown à Roubaix — L'homme à la culotte de fer-blanc — Deux habitués de chez Tintin — Pire de Darmont et son ami Bayard à Neuville — Le bourgmestre de La Marlière.

N° 154 — LOGOGRIPHE

LOUPE — POULE — LOUP — POU

Ont trouvé cette solution : Clémence Dejaeger à Wattrelos — Le bourgmestre de La Marlière — Pire de Darmont et son ami Bayard à Neuville — K. Rongé — Moumousse, Rosa Goldfarb — La Palisse et Malborough — Deux habitués de chez Tintin à Neuville — Germaine Hérognier — Deux frangines à Amiens.

N° 155 — QUESTIONS AMUSANTES

N° 1. — *Quand il échoue (est choux).*
N° 2. — *Quand il est coke (coq).*

Ont trouvé cette solution : Deux habitués de chez Tintin à Neuville — Pire de Darmont et son ami Bayard à Neuville — La Palisse et Malborough — Deux frangines à Amiens — Le bourgmestre de La Marlière.

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Launoy, **Roubaix**.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix — Il y avait salle comble dimanche soir pour applaudir le grand succès que tient en ce moment M. Couvreur, *La Poupée*, qui a obtenu plus de succès qu'à la première représentation. Tous les artistes ont été rappelés à plusieurs reprises. L'on a offert une corbeille à nos gracieuses petites batterines, qui ont obtenu un triple rappel. Chœurs et orchestre parfait. En un mot, succès complet. Jamais cette pièce n'a été jouée comme cela à Roubaix.

Le spectacle commençait par la *Case de l'oncle Tom*, qui a été un beau succès pour nos artistes de drame. Ils ont été tous très applaudi. Pour jeudi prochain, M. Couvreur nous annonce une troisième représentation du grand succès *La Poupée*. Nous lui prédisons encore une belle salle pour jeudi, car tout Roubaix ira applaudir ce grand succès.

Docteur Merlier, 148, rue de Launoy. — *Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.*

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 51, LILLE

Le gérant : A. LECLERCQ.

THÉ CHAMBARD — Le plus agréable des Purgatifs.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand-Théâtre de l'Hippodrome (direction A. Bourdette). — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. — Mercredi 16 janvier, à la demande générale Représentation extraordinaire

PRINCESSE D'AUBERGE

Opéra en 3 actes et 4 tableaux

Poème de N. de Tiere. — Paroles françaises de G. de Lacye. — Musique de Jan Blockx

Prix des Places : Fauteuils, 4 fr.; Pourtours, 2 fr. 50 ; Premières Galeries, 1 fr. 75 ; Deuxièmes Galeries, 0 fr. 60.

Théâtre de Roubaix (Situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction : Louis Couvreur. — Bureau à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures 1/4. Jeudi 17 janvier, immense succès :

LA POUPÉE

Opéra comique à grand spectacle en 4 actes et 5 tableaux de M. Ordonneau. Musique de M. Edmond Audrand.

Au 2e acte 3e tableau : Les « Poupées Articulées » au 4e tableau : grand divertissement comique réglé par M. Meynier.

Prix des places ordinaires.

VILLE DE TOURCOING

Théâtre de Tourcoing, rue de Tournai, 13. — Direction Alexandre, fils (2e année). — Dimanche prochain 20 janvier, Bur. à 7 h. 1/2. — Rid. à 8 h, avec le concours de MM. Alexandre fils, d'Harcy, Le Brun, Dargis, la petite Carin âgée de 8 ans, jouera le rôle d'Eva.

Représentation extraordinaire. Pour la 1re fois à Tourcoing, le grand succès du théâtre du Châtelet,

LES PIRATES DE LA SAVANE

drame à grand spectacle en 5 actes et 6 tableaux

Tableaux

1. Le chercheur d'or — 2. La petite émigrante — 3. Le testament — 4. Le torrent du Cèdre rouge — 5. Le poison indien — 6. Le duel à l'américaine.

Vu l'importance du décor, entre le 3e et le 4e tableaux, 20 minutes d'entr'acte, nombreuse figuration — pirates — vaqueros — marins — machination spéciale — décor nouveau.

Prix des places ordinaire. — La salle sera chauffée.

Grand-Théâtre de Lille. Direction Bourdette. — *Mardi 15 janvier.* — Bur. à 7 h. 1/2 — Rid. à 8 h. — Spectacle à prix réduits, dernière représentation le grand succès **Princesse d'Auberge** et **Jean-Marie**, comédie en un acte.

PETITE CORRESPONDANCE

J. M. — 1. Appelez-le devant le juge de paix ; 2. Non vous n'êtes pas tenu à faire de déclaration à l'enregistrement ; 3. Oui le cabaretier doit payer la licence même s'il ne vend plus que de la bière. — *Un vétéran.* — Demandez un permis au préfet en *expliquant votre cas.*

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 13 janvier

Publications de mariages. — Entre : Albert *Caron, teinturier, rue Neuve 28 et Marie Plouvier*, sans prof. à Tourcoing — Edouard Desbouvrie, 25 ans, entrepreneur, rue de Valmy 53 et Henriette Dervaux, 24 ans, à Tourcoing — Edmond Bricoux, domestique à Roubaix et Marie Paulet, servante à Roubaix — Louis Duhamel, 46 ans, broyeur de chaine, rue de la Chaussée 21 et Julienne Desreumaux, 44 ans, servante à Roubaix — Louis Bourgois, 24 ans, journalier, rue Bourgelat 16 et Valentine Isembaert, 18 ans, bobineuse à Croix — Emile Bécre, 54 ans, maçon à Mouvaux et Honoré Dobbels, 54 ans, couturière à Louvaux — Denis Deschamps, 25 ans, tisserand, rue de Wasquehal 70 et Eugénie Lecrauvreur, 25 ans, tricoteuse à Croix — Jules Dorchi, camionneur, boulevard Beaurepaire 184 et Eugénie Demortier, couturière à Douai — Paul Heitmann, 33 ans, brasseur, rue Neuve 31 et Madeleine Corman, 21 ans, sans prof. à Lille — *Paul Deldalle, 24 ans, rentreur à Wattrelos et Zélie* Delbecq, 21 ans, journalière, id. — Jules Boutry, 25 ans, navetier, rue Buffon 36 et Germaine Duchaukoir, 21 ans, soigneuse, id. — Fernand Lagache, 22 ans, *horloger-bijoutier à Lille et Marie* Hovine, 19 ans, sans profession, rue de Tourcoing 59 — Paul Renaud, 20 ans, coiffeur, rue de Crouy 1 et Eve Grelet, 27 ans, lingère, id.

Joseph Piumet, 24 ans, rattacheur, rue d'Alger 21 et Angèle Vanroesseke, 22 ans, rattacheuse, id. 62 — Georges Watteau, 24 ans, teinturier, rue Fontenoy, c. Gadenne 4 et Célina Debuchy, 21 ans, sans prof., rue de Fontenoy 181 — Henri Toulemonde, 24 ans, sans prof. rue de la Fosse-aux-Chênes 30 et Marie Gilain, 23 ans, sans prof., rue Colbert 6 — César Coppens, 23 ans, paqueteur, rue de Lannoy, et Emma Rommens, 25 ans, piqurière, rue Franklin 27 — César Debosaere, 23 ans, boucher, rue de la Vigne 198 et Mathilde Dewersch, 22 ans, repasseuse, rue Duflot 39 — Louis Galle, 31 ans, employé de commerce à Tourcoing et Jeanne Rotru, 24 ans, employée des postes, rue Galvani 13 — Julien Capelle, 21 ans, peintre, rue Foucault 14 et Angèle Quertegnier, 25 ans, sans prof., à Bourghelles — Jean Lepers, 44 ans, ourdisseur à Tourcoing et Malvina Dusart, 44 ans, sans prof., rue Henri-Martin 4 — Emile Lesur, 25 ans, dir. de retorderie rue Pellart 59 et Clémence Martel, 19 ans, sans prof., rue des Arts 114 — Georges Leclercq, 22 ans, boulanger, rue de l'Alma 117 et Jeanne Castelain, 19 ans, sans prof., id. 182 — Anatole Lecomte, 20 ans, rattacheur, boulevard de Metz, c. St-Henri 14 et Hermine Meirsman, 20 ans, retordeur, id., c. Willem 3.

Du 14 janvier

Naissances. — Lucienne Debruyker, rue de la Lys, fort Wattel 55 — Edouard Hapes, rue Blanchemaille — Elisa Willem, rue Duflot 9 — Germaine Vanhoorde, rue Blanchemaille — Fernande Foelix, rue de Denain 35 — Raymonde Vercoutter, rue Marceau 2 — Georges Jamar, boulevard de Cambrai — Henri Blanvoet, rue Duguesclin 12 — Rachel Vandewalle, rue Bayart 16 — Marie Van Renaeme, quai de Calais, c. Regier 4 — Marie Fiéon, rue Magenta 19 — Alfred Casterman, boulevard Montesquieu 47 — Marie Bauwens, rue de *Tournai, c. Bayart 3* — Emile Devos, rue des Charpentiers 16 — Rose Lesaffre, boulevard Gambetta 200 — Maurice Guelin, rue de Lannoy 268 — Suzanne Dreon, rue de Lille 172.

Mariages. — Entre : Victor Demesmaeker, 18 ans, garçon boulanger à Wattrelos et Pharaïlde Lahaye, 21 ans, tisserande, rue de Wasquehal 11 — Charles Mahieu, 24 ans, serrurier, rue de l'Ommelet 119 et Marie Turpin, 25 ans, couturière, rue Lacroix, M. Masure — Charles Witteballe, 23 ans, charretier, rue du Bon Rasoir 19 et Zulmée Capenol, 22 ans, ménagère, id. — Julien Nuytens, 50 ans, fileur, rue de l'Ouest, c. Marchal 12 et Pulchérie Bardiaux, 35 ans, tisserande, id., 7 — Henri Bert, 21 ans, apprêteur, rue de Lille, c. Motte-Degand 13 et Marie Ebo, 23 ans, peigneuse, rue des Longues-Haies, c. Debalsieux 5 — Charles Pauvels, 26 ans, serrurier-poêlier, rue de Leuze 154 et Odile Flamment, 27 ans, servante, rue Inkermann 30.

Décès. — Valentine Maes, 22 mois, rue de Flandre 138 — Emile Rigot, 30 ans, rue Decrême 175 — Marie Huber, 40 ans, place de la Liberté 24 — Marie Catel, 2 mois, rue Blanchemaille — Henri Vanbesien, 5 ans, rue du Pile, c. Duhamel 9.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 14 janvier

Naissances. — Librecht Marie, rue du Dahomey 114 — Marécaux Lucienne, à l'Epinette — Bouche Hortense, rue de Rouen 23 — Destrebecq René, rue Nationale 104 — Vanmeenen Albert, rue Marlière 47 — Dervaux Léon, place Saint-Jacques — Party André, rue du Touquet 37 — Taylor Louis, rue Masséna 24 — Dendievel Victor, rue Chateaubriand — Depoorter Germaine, rue Favart — Delecluse Pauline, rue Fin de la Guerre.

Mariage. — Entre : Jean Vanhemme, 41 ans, chef-trieur et Marie Leerberghe, 27 ans, sans profession.

Décès. — Descamps Marie, 92 ans, rue d'Havré 3 — Heels Fidèle, 25 ans, rue Nationale 122 — Woestyn Mathilde, 30 ans, rue de Renaix — Jolet Marie, 1 an, rue Nationale — Desplechin Achille, 42 ans, rue Nationale 122 — Delepaul Louis, 81 ans, rue du Brun-Pain 504 — Catel Léonie, 36 ans, rue Nationale 122 — Deltour Amandine, 56 ans, rue Saint-Louis 38.

Etat-Civil de Croix

Du 14 janvier

Naissances. — Noullez Fernande, rue Saint-Jacques 40.

Décès. — Htugedé Jeanne, 5 ans, rue du Progrès 83 — Lesage Silvie, 44 ans, carrière Dupire.

Etat-civil de Wasquehal

Du 14 janvier

Naissances. — *Marie-Thérèse Fleurquin*, chemin du Quesne — Sidonie Marcon, Château-Blanc.

Publications de mariages. — Entre : François Buyse, 28 ans, cordonnier à Wasquehal et Angèle *Barleur, 25 ans, sans prof. à Wasquehal* — Louis Cirétice, 30 ans, mécanicien à Flers et Palmyre Hantson, sans prof. à Wasquehal.

Décès. — Coralie Delava, 60 ans, Haut Vinage.

MARCHÉS DE LILLE

Lille, 14 janvier 1901.

Caille 1er jet cote com. 34.— à ...— — 87' cote comm. —.— — à ....

SUCRE — Sucre cassé (côte offic.) 103.50 à ......

En pain n° 1 (cote offic.) 104.—.

3/6 Fin disponible, 29 75

MARCHÉS DE PARIS

Paris, 14 Janvier 1901.

FARINES : 12 marques. — Tendance faible

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Janvier....	24 90	24 85	M.-[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février....	[illegible]	25.—	4 mai.......	[illegible]	[illegible]

Marque Corbeil (clôture) 25.90.

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

du 14 Janvier 1901

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS
(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)
Type unique

TERME	COURANT Cote préc.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote préc.	ANCIEN Cote jour.	Peign. à Type A. Cote préc.	Peign. à Type A. Cote jour.
Janvier 1901	4 025	4 05	. ..	. ..	. ..	. ..
Février	4 05	4 075	. ..	. ..	. ..	. ..
Mars	4 10	4 125	. ..	. ..	. ..	. ..
Avril	4 125	4 15	. ..	. ..	. ..	. ..
Mai	4 15	4 175	. ..	. ..	. ..	. ..
Juin	4 175	4 175	. ..	. ..	. ..	. ..
Juillet	4 175	4 175	. ..	. ..	. ..	. ..
Août	4 20	4 20	. ..	. ..	. ..	. ..
Septembre	4 20	4 20	. ..	. ..	. ..	. ..
Octobre	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..
Novembre	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..
Décembre	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..	. ..

Tendance soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

Février	5.000	à 4.10
Id.	15.000	à 4.075
Avril	5.000	à 4.125
Id.	5.000	à 4.15
Id.	5.000	à 4.175
Mai	5.000	à 4.175
Août	10.000	à 4.20
Septembre	[illegible]	à 4.20
Total	55,000	

Anvers. — Kilos, 295.000 — Mars, 4.125 Tendance soutenue.